Briefings de Bruxelles sur le développement rural
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Session de briefing n° 17

Biodiversité pour le développement rural ACP

Mercredi 10 mars 2010 – 8h30 – 13h00
Commission européenne, Bâtiment Borschette, Rue Froissart, 36 – Salle 2A
http://brusselsbriefings.net

Approfondir l'engagement en faveur de la biodiversité
La biodiversité est une contraction commune de « diversité biologique »[1]. En vertu de la Convention sur la diversité biologique, le terme caractérise la variabilité des organismes vivants de toute origine, entre autres, les écosystèmes terrestres, marins et autres écosystèmes aquatiques et les complexes écologiques dont ils font partie. La biodiversité est généralement reconnue à trois niveaux[2] : (i) la diversité génétique, à savoir la variété des éléments génétiques dont les représentants individuels d'une espèce sont dotés ; (ii) la diversité des espèces, à savoir la variété des organismes vivants présents dans un endroit donné ; et (iii) la diversité des écosystèmes, à savoir la variété tant en genre qu'en nombre des espèces et des fonctions et processus écologiques qui sont observés dans des cadres physiques différents.
Les instruments officiels
En 1983, la Conférence de la FAO adopte *l'Engagement international sur les ressources phytogénétiques*, le premier accord international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture. En 1992, la Convention sur la diversité biologique (CDB) est établie lors du Sommet de la Terre de Rio de Janeiro. En 2000, les objectifs du millénaire pour le développement reconnaissent les zones terrestres protégées pour maintenir la diversité biologique comme indicateur de base afin d'atteindre l'OMD 7 sur l'environnement durable, ainsi que les huit objectifs visant à réduire la pauvreté et à améliorer le développement durable. En 2002, la sixième Conférence des parties de la CDB formalise un objectif de réduction significative du taux de perte de biodiversité avant 2010 et le Sommet mondial sur le développement durable organisé à Johannesburg la même année réaffirme cet objectif. En 2002, les Nations unies incluent la biodiversité dans les cinq questions prioritaires pour le développement durable (l'eau, l'énergie, la santé, l'agriculture et la biodiversité). En 2004, le Traité international sur les ressources phytogénétiques pour l'alimentation et l'agriculture (TIRPAA) entre en vigueur et permet la création d'un fonds pour la diversité des cultures afin de garantir à perpétuité la conservation culturale hors site. Le TIRPAA permet aux gouvernements, aux agriculteurs, aux instituts de recherche et aux industries de collaborer en mettant en commun leurs ressources génétiques et en partageant les bénéfices de leur utilisation. Dans le monde actuel, il faut absolument améliorer la production agricole en développant des cultures alimentaires pouvant s'adapter à l'évolution environnementale et en répondant à une demande alimentaire grandissante.
2010: Année internationale de la biodiversité : La Conférence des parties de la Convention sur la diversité biologique se tiendra à Nagoya, au Japon, en octobre 2010. Même si tous les objectifs ne seront pas atteints, 2010 est une opportunité de faire le bilan des urgences futures.

La biodiversité : avantages et menaces
1,5 million d'espèces ont été identifiées et décrites. Trois fois plus au moins, voire bien davantage, n'ont pas encore été découvertes (Novotny et al. 2002). La biodiversité présente des avantages incalculables tels que les médicaments (soins de santé de base de jusqu'à 80 % de la population des pays en développement), l'alimentation et les apports en fibres, les ressources sauvages et les produits forestiers autres que le bois pour la subsistance des ménages ruraux. De plus, les écosystèmes remplissent des rôles à valeur économique substantielle, bien que la plupart demeurent largement sous-estimés. Depuis des millénaires, les être humains dépendent pour leur alimentation de plus de 10 000 espèces végétales. Pourtant, à l'heure actuelle, 150 espèces à peine sont cultivées. 12 d'entre elles seulement fournissent 80 % de l'ensemble de nos besoins alimentaires et quatre à peine – le riz, le blé, le maïs et la pomme de terre – répondent à plus de la moitié de nos besoins énergétiques. Les données sur les risques révèlent que la biodiversité animale est

[1] http://www.europarl.europa.eu/comparl/envi/pdf/externalexpertise/easac/biodiversity_indicators.pdf
[2] http://ec.europa.eu/agriculture/envir/biodiv/162_fr.pdf

gravement menacée. On fait état de l'extinction de presque une espèce par mois entre 2000 et 2006. Au cours des 300 dernières années, les forêts mondiales ont diminué d'environ 40 %. Elles ont complètement disparu dans 25 pays et 29 autres ont perdu plus de 90 % de leur couverture forestière (FAO 2001 ; 2006). Depuis 1900, la planète a perdu environ 50 % de ses zones humides. Quelque 30 % des récifs coralliens – qui présentent fréquemment des niveaux de biodiversité plus élevés que les forêts tropicales – ont été sérieusement endommagés par la pêche, la pollution, les maladies et le blanchiment du corail (Wilkinson, 2004). 35 % des mangroves ont disparu au cours des deux dernières décennies. Certains pays en ont perdu jusqu'à 80 % en raison de la conversion à l'aquaculture, de la surexploitation et des tempêtes[3]. On estime que le taux d'extinction des espèces causée par l'homme est 1 000 fois plus rapide que le taux d'extinction « naturel » habituel relevé dans l'histoire à long terme de la planète[4]. Les conséquences de tendances telles que celles-ci font qu'environ 60 % des services rendus par les écosystèmes de la planète que nous avons examinés se sont dégradés au cours des 50 dernières années et que la cause principale en a été les activités humaines[5]. Ce déclin devrait encore s'accentuer en raison de facteurs comme la croissance démographique, la modification de l'affectation des sols, la migration, l'expansion économique et le changement climatique.

Perte de biodiversité : impact sur les pauvres

L'un des aspects frappants des conséquences de la perte de biodiversité est leur impact disproportionné mais méconnu sur les pauvres. Les conséquences de la perte de biodiversité et de la dégradation des services rendus par les écosystèmes – de l'eau aux denrées alimentaires et au poisson – ne sont pas réparties équitablement dans le monde. Les zones présentant la biodiversité et les écosystèmes les plus riches se trouvent dans des pays en développement où des milliards de personnes en dépendent pour répondre à leurs besoins de base. Ce sont pourtant les agriculteurs de subsistance, les pêcheurs, les pauvres des zones rurales et les sociétés traditionnelles qui risquent de souffrir le plus de cette dégradation**.** L'estimation des coûts environnementaux mondiaux dans six grandes catégories, du changement climatique à la surpêche, montrent que les coûts connaissent une augmentation spectaculaire dans les pays aux revenus moyens et élevés et sont supportés par les pays à faibles revenus (Srinivasan et al. 2007). Si l'on ne fait rien, les conséquences pourraient être dévastatrices pour les plus vulnérables (Braat, ten Brink et al. 2008). Les terres actuellement cultivées de manière extensive (à faible impact), qui présentent souvent une grande biodiversité, seront de plus en plus converties pour une utilisation agricole intensive, avec des pertes supplémentaires de biodiversité et des dégâts environnementaux. 60 % des récifs coralliens pourraient être perdus d'ici 2030 à cause de la pêche, de la pollution, des maladies, des espèces étrangères envahissantes et du blanchiment corallien, de plus en plus courant avec le changement climatique (Hughes et al. 2003). Des mangroves nécessaires seront probablement converties pour des intérêts privés, souvent au détriment des populations locales et l'intensification du commerce mondial et de la mobilité augmente les risques d'invasion d'espèces.

Une biodiversité agricole nécessaire à la sécurité alimentaire

Les populations rurales sont souvent *totalement* tributaires de l'environnement pour leur vie quotidienne et leur sécurité alimentaire. Toute évolution des modèles de biodiversité affectera donc leur survie. Même si ces populations font souvent partie des groupes les plus pauvres et les plus vulnérables au monde, la préservation de la biodiversité agricole est un facteur nécessaire du développement rural durable, de la sécurité alimentaire et de la lutte contre la pauvreté. La biodiversité agricole qui est une partie de la biodiversité globale est essentielle afin de satisfaire les besoins humains de base en nourriture et en sécurité et les connaissances et les cultures indigènes font partie intégrante de sa gestion.

Interdépendance entre agriculture et biodiversité

La biodiversité alimentaire et agricole sera affectée par le changement climatique, tout en constituant également un élément essentiel du développement de stratégies de production face à ses enjeux. Le changement climatique devrait également très probablement affecter les écosystèmes générés par la biodiversité agricole. Le réchauffement planétaire créera de nouveaux climats, bouleversant les pratiques culturales des agriculteurs. Face à ces défis, ces derniers devront compter sur des ressources génétiques adaptées, ainsi que sur un soutien technologique, politique et informationnel afin de renforcer et d'améliorer leur capacité à sélectionner, à entretenir et à échanger des ressources génétiques de manière adaptée et adaptable aux nouvelles conditions climatiques et assurant la durabilité de la production mondiale de nourriture, de fibres et d'énergie. Deux évolutions majeures des pratiques agricoles ont cependant bouleversé l'équilibre entre agriculture et biodiversité dans certaines situations, à savoir l'intensification de la production et la sous-utilisation des terres. Il est avéré que depuis cinquante ans au moins l'évolution importante de l'agriculture a profondément affecté l'utilisation des terres et les structures des exploitations agricoles, entraînant directement ou indirectement un déclin et une perte significatifs de biodiversité. Cette détérioration de la biodiversité due à une exploitation agricole inadaptée est notamment causée par : (i) la réduction du

[3] Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005a
[4] Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005b
[5] Évaluation des écosystèmes pour le millénaire, 2005c

nombre d'espèces/races/variétés utilisées, notamment à cause de la monoculture, menaçant un potentiel génétique énorme (animal et végétal) ; (ii) l'utilisation des herbicides et des insecticides affectant la microfaune ; (iii) les effets sur les habitats et les écosystèmes. D'un autre côté, la marginalisation progressive et l'abandon des terres agricoles, en particulier dans certaines régions où les conditions sont particulièrement difficiles, entraîne un appauvrissement des écosystèmes fortement tributaires de la poursuite de telles activités agricoles. La sous utilisation des terres peut engendrer une disparition progressive de la flore abondante. De plus, la pollution due à l'agriculture a des effets indirects énormes sur tout ce qui précède.
Une approche plus novatrice et durable consiste à incorporer la conservation de la biodiversité dans les pratiques de production alimentaire, stratégie de plus en plus souvent baptisée « écoagriculture ». Elle concerne les nombreuses façons d'utiliser la terre à des fins alimentaires, tout en soutenant l'entretien de la biodiversité et d'autres aspects essentiels des écosystèmes. Il existe une série de méthodes de promotion de cette « double utilisation » des terres, de la réduction de la quantité de substances chimiques utilisées à l'augmentation des zones de reproduction de la vie sauvage au sein des exploitations agricoles.
Le rôle essentiel des connaissances locales : Les connaissances traditionnelles détenues par les populations locales et les peuples indigènes peuvent être considérées comme un « réservoir » de connaissances, notamment sur les meilleures pratiques en matière d'agriculture durable. Cette connaissance a toujours été essentielle à l'adaptation aux conditions environnementales, les communautés rurales ayant accumulé des informations spécialisées sur la variation et la gestion biologique, la protection contre les mauvaises récoltes, la perte d'animaux, l'infertilité du sol, l'évolution du climat et d'autres facteurs menaçants. Les agriculteurs et agricultrices sont en effet à la fois utilisateurs et dépositaires de la biodiversité.
Biodiversité et nutrition : La qualité de la nourriture, en particulier l'apport de vitamines essentielles et d'autres nutriments, est indispensable à la sécurité alimentaire et à la prévention des maladies nutritionnelles. Bien que les cultures vivrières répondent à la plupart des besoins en énergie et en protéines, elles présentent souvent des carences en autres nutriments. Nombre de besoins nutritifs sont satisfaits par des aliments venant des terres non cultivées et en friche, dont des millions de personnes dépendent.

Un éventail de réponses
Nous consommons la biodiversité et les écosystèmes planétaires à un rythme insoutenable qui a déjà un sérieux impact socioéconomique. Pour trouver des solutions, il nous faut comprendre la biodiversité, les écosystèmes et comment ces changements affectent les biens et services qu'ils offrent. Il faut trouver un éventail de solutions et de cadres politiques à long terme propices au développement durable, à la bonne gouvernance et au partage équitable des coûts et des bénéfices. Pour ce faire, il faut promouvoir la décentralisation, garantir l'accès ou la propriété des terres et des ressources pour les communautés qui en dépendent, définir les droits de propriété intellectuelle et développer des capacités afin d'assurer la participation des parties prenantes et la négociation entre elles. Sans droits sûrs sur l'utilisation des terres et de leurs ressources, les pauvres n'ont aucun intérêt à investir dans des pratiques de récolte durables. Ces politiques devraient permettre d'intégrer les coûts environnementaux aux activités économiques, afin de rendre les technologies vertes compétitives et inciter les entreprises à innover. Un soutien public bien ciblé à la recherche et au développement de base en faveur de l'innovation écologique doit être apporté, notamment à travers un renforcement des partenariats avec les entreprises. Les politiques macroéconomiques et les pratiques commerciales ont un impact profond sur la biodiversité des pays en développement et devraient encourager la durabilité des ressources génétiques. La subvention du développement agricole, de l'élevage et d'autres systèmes de production intensive a donné naissance à des pertes importantes de biodiversité.

Objectifs du briefing
Afin d'améliorer le partage d'information et de promouvoir le réseautage, plusieurs partenaires, CTA, la DG Développement de la CE, la Présidence de l'UE, le Secrétariat ACP, Concord et plusieurs médias, organisent des briefings bimensuels sur des questions et des défis clés du développement rural dans le contexte de la coopération UE/ACP. Le briefing du 10 mars 2010 portera sur la biodiversité et le développement et visera à : (i) sensibiliser sur les principaux enjeux existants et émergents ; (ii) promouvoir l'échange d'information et d'expertise ; (iii) alimenter le débat sur les divers points de vue sur les options politiques.

Groupe cible
Plus de 100 décideurs ACP-EU, représentants des États membres de l'UE, groupes issus de la société civile, réseaux de recherche, acteurs de terrain dans le domaine du développement et organisations internationales basées à Bruxelles.

Sources disponibles
Les informations et les commentaires fournis avant, pendant et après les réunions seront publiés sur le blog des briefings : http://brusselsbriefings.net/. Un rapport succinct et un document de fond en format imprimé et électronique seront publiés peu après la réunion. Des articles dans différents médias d'Europe et des pays ACP diffusent largement les résultats des discussions.

Briefings de Bruxelles sur le développement rural
Une série de réunions sur des questions de développement ACP-UE

Session de briefing n° 17

Biodiversité pour le développement rural ACP

Mercredi 10 mars 2010 – 8h30 – 13h00
Commission européenne, Bâtiment Borschette, Rue Froissart, 36 – Salle 2A
http://brusselsbriefings.net

8h00-8h30 Inscription
8h30-8h45 Remarques introductives des organisateurs

08h45-10h30 Panel 1 – Biodiversité pour le développement rural ACP : enjeux et opportunités
Ce panel passera en revue les enjeux et les opportunités majeurs de la biodiversité et du développement et les liens entre biodiversité, agriculture et réduction de la pauvreté. Nous discuterons des liens étroits entre biodiversité, sécurité alimentaire (nutrition et santé), connaissances traditionnelles et droits de propriété intellectuelle et le rôle d'une agriculture biodiversifiée adaptative et résistante dans la lutte contre le changement climatique.
Intervenants :

- Aperçu des enjeux de la biodiversité globale
  Dr Damon Stanwell-Smith, coordonateur principal, UNEP-World Conservation Monitoring Centre
- Relation clé entre biodiversité et agriculture
  Dr Emile Frison, directeur général, Bioversity International, Italie
- Forêts tropicales et impact de la certification forestière sur la biodiversité
  Prof René Boot, Directeur, Tropenbos International et Université de Utrecht, Pays-Bas
- Une agriculture biodiversifiée face au changement climatique
  Dr Jonathan Ensor, Practical Action, Royaume-Uni

Modérateur: Joseph Kalders, Attaché et Conseiller, Ministère des Affaires étrangères, DGCD, Belgique

10h30-10h45 Pause café

10h45-13h00 Panel 2 – Réponses politiques pour l'inclusion de la biodiversité dans les stratégies de développement
Ce panel discutera des politiques, stratégies et actions nécessaires pour inclure la Biodiversité et renforcer ses liens avec l'agriculture et le développement rural dans les stratégies de développement et les instruments post 2010.
Intervenants :

- Alliances entre gestion communautaire et politiques nationales pour la protection de la biodiversité
  Hon Blondeau Tatalata, député national, coordinateur UNGC/REPADER, Cameroun
- *Sensibilisation et éducation publique, facteurs clé pour un meilleur environnement*
  Fay A. Best, Forum de la Société civile ACP, Barbade
- Coopération au développement de la CE et engagements en faveur de la biodiversité
  Simon Le Grand, Expert, DG Développement, Commission européenne
- Objectif de biodiversité dans la coopération au développement : principaux enjeux futurs
  Jean-Claude Jacques, conseiller spécial sur la coopération au développement de l'UE et la Francophonie / chef de la représentation de l'UICN auprès de l'UE

Modératrice: Sally Nicholson, Expert Senior, Bureau des Politiques européennes du WWF, Belgique

Conclusions

13h00-14h00 Déjeuner